

Politique

Le PLR ouvre les feux pour les fédérales

La candidate aux États Simone de Montmollin a lancé mardi la campagne du PLR. L'UDC présente Céline Amaudruz.

Rachad Armanios

«Nous avons cinq mois pour mettre un terme à l'hégémonie de gauche qui dure depuis seize ans au Conseil des États, et qui ne représente pas Genève!» C'est par ces mots que la conseillère nationale Simone de Montmollin, candidate PLR au poste de sénatrice à Berne, a lancé mardi soir la campagne de son parti pour les élections fédérales de cet automne.

En même temps se tenait l'assemblée générale de l'UDC, qui a désigné la conseillère nationale Céline Amaudruz pour tenter de barrer la route aux sortants Lisa Mazzone (Les Verts) et Carlo Sommaruga (PS). Les deux partis appellent à réitérer l'alliance de la droite qui a prévalu au second tour de l'élection au Conseil d'État.

«Un canton civilisé»

C'est dans la halle industrielle de Balestrafic, l'entreprise de déménagement de l'ancien président du Parti libéral Michel Balestra, que Simone de Montmollin, dans un costume bleu ciel, a présenté ses priorités aux libéraux-radicaux, venus en nombre pour la soutenir. Parmi eux, les président et vice-président du parti national, l'Argovien Thierry Burkart et le Valaisan Philippe Nantermod, ce dernier se félicitant avec humour de se trouver dans «un canton civilisé».

Entre palettes et cartons, passant du vin blanc au vin rouge, les



Dans la halle industrielle de Balestrafic, Simone de Montmollin a présenté ses priorités aux libéraux-radicaux. Elle annonce vouloir «remettre Genève sur les rails». LAURENT GUIRAUD

membres du PLR ont écouté leur championne expliquer que cette halle, implantée dans le PAV, incarnait la «Genève d'aujourd'hui, qui entreprend et travaille, et celle de demain, innovante, qui réunira les mondes de la high-tech et de l'art ou encore la ville et la campagne. Un monde qui déménage, ce n'est pas Michel Balestra qui me contredira.»

La candidate entend «remettre Genève sur les rails, une ville qui se fait supplanter par Renens» sur le plan ferroviaire. Et ce, poursuit-elle, alors que la gauche hurle déjà au loup à peine le Conseil fédéral a-t-il ouvert la porte à un élargissement autoroutier entre Genève et Lausanne.

Simone de Montmollin entend encore renforcer le système d'apprentissage dual qui fait la force de la Suisse et sa capacité de recherche et d'innovation. Elle luttera, dit-elle, contre «une fiscalité confiscatoire» et pour une autonomie énergétique. Ingénieure œnologue, la parlementaire se bat

pour «une agriculture indigène forte, durable, garante de la sécurité d'approvisionnement du pays». En aparté, elle confie être «rarement d'accord» avec son parti sur les questions agricoles. Et souhaite une Suisse et un canton de Genève «qui soient confiants et ouverts sur le monde». Puis elle tend la main aux autres partis de droite pour renverser la gauche genevoise aux États en adoptant une stratégie unie dès le premier tour.

Simone de Montmollin précise encore à la «Tribune de Genève»: «Il est nécessaire de réitérer l'alliance forgée pour le Conseil d'État. Il y a beaucoup de convergences entre nos partis, mais on ne sera jamais d'accord sur tout. Il y a des lignes rouges, comme l'immigration ou l'Europe, sur lesquelles je ne transigerai pas.»

Désignée candidate pour le Conseil des États mardi soir, Céline Amaudruz a, de son côté, appelé à un apparementement des listes pour le Conseil national et à une grande alliance de droite pour le Conseil des États, selon un communiqué de l'UDC.

Ce parti propose de créer des listes communes au 1^{er} et au 2^e tour de l'élection au Conseil des États: «À défaut d'entente, l'UDC se réserve le droit de poursuivre d'autres axes stratégiques.»

Et Mauro Poggia? Dans un entretien à «Heidi.news», le MCG a déclaré: «Si, dans le cadre d'une alliance, MCG et UDC ne sont pas les porteurs d'eau et qu'il y a une place pour ma candidature, alors cela pourrait être une campagne intéressante.» Mais ce poids lourd de la politique genevoise pose une condition à son éventuelle candidature au Conseil des États: définir à l'avance quel groupe parlementaire il intégrerait en cas de succès.

Vincent Maitre, qui s'est porté candidat pour Le Centre, aspire aussi à une union des forces.

Défense du pouvoir d'achat

Pour le Conseil national, l'UDC (deux sièges) ambitionne d'en gagner un troisième. Elle présente une liste principale, une liste Jeunes et une UDC internationale. Yves Nidegger ne sera pas de la partie, lui qui vient de quitter Berne pour devenir député au Grand Conseil genevois. Sur la liste principale figurent donc son remplaçant Thomas Bläsi, Céline Amaudruz, Guy Mettan ou encore l'ancien conseiller national Charles Poncet, deux nouveaux transferts.

La défense du pouvoir d'achat, soutenue durant les élections cantonales, restera l'axe de campagne de l'UDC.

Cent deux condamnations après l'action climatique

Aéroport

Les condamnations pénales sont tombées au lendemain de l'irruption d'une centaine de militants sur le tarmac.

Les condamnations pénales ont plu, mercredi, au lendemain de l'irruption d'une centaine d'activistes climatiques sur le tarmac de l'aéroport de Genève pour demander l'interdiction des jets privés. Dans un communiqué, le Ministère public annonce avoir déclaré, par voie d'ordonnance pénale, tous les activistes adultes, soit 102 personnes, coupables de violation de domicile, dommages à la propriété et contrainte. Un militant a été mis à la disposition du Tribunal des mineurs.

Le Ministère public a infligé à tous ceux qui n'avaient pas d'antécédents une peine pécuniaire de 120 jours-amendes avec sursis. En outre, un prévenu a été déclaré coupable de violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires, pour avoir blessé un gendarme. À l'issue de la procédure de notification des ordonnances pénales, tous les prévenus ont été ou seront libérés, ajoute le communiqué. Les personnes prévenues sont au bénéfice de la présomption d'innocence.

Droit au silence

Selon le Ministère public, la police a interpellé toutes les personnes ayant pénétré dans l'enceinte de l'aéroport et celles qui les y avaient conduites. Emmenées dans les locaux de la police, les personnes arrêtées ont toutes fait valoir leur droit au silence.

Mardi, vers 11 h 30, une centaine de personnes ont pénétré par effraction sur le site de l'aéroport, en escaladant ou en dé-

coupant des grillages. Elles se sont ensuite rendues, en traversant la zone à accès restreint de l'aéroport, dans le périmètre du salon de jets privés European Business Aviation Convention & Exhibition. «Plusieurs personnes se sont alors enchaînées aux aéronefs exposés et à d'autres objets, causant des dégâts et empêchant la tenue de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, le trafic aérien a été interrompu pendant une heure.»

L'Aéroport, l'organisateur du salon et des exposants ont porté plainte.

Trafic interrompu d'office

Dans un communiqué envoyé mardi par Extinction Rebellion, cette organisation, Greenpeace, Stay Grounded et Scientist Rebellion insistent sur le fait que les militants n'ont jamais eu l'intention de perturber le trafic aérien commercial. «Ils ont choisi de [...] n'utiliser que les voies de desserte. Cela n'aurait dû en aucune façon affecter la sécurité des opérations aériennes.»

«À l'instant où quelqu'un pénètre par un endroit interdit, on ne peut pas prendre le risque de mettre en péril la sécurité de nos passagers et de se demander quels sont les motifs de l'intrusion. Le trafic est interrompu d'office», a rétorqué une porte-parole de l'Aéroport dans «20 minutes».

Les organisations de défense du climat ont aussi signalé l'usage de gaz poivré et des blessures après l'intervention de la police, se disant «extrêmement préoccupées par ces informations faisant état d'un recours excessif à la force contre les manifestants pacifiques». Elles ont exigé «la libération immédiate de toutes les personnes impliquées». **RAR**



Les activistes demandent l'interdiction des jets privés au nom de l'urgence planétaire due à la pollution. KEYSTONE

PUBLICITÉ

Tribune de Genève | Concours

Gagnez 10x2 billets

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENÈVE,

Concert de soirée n°7,
le mardi 6 juin 2023 à 20h

Bâtiment des Forces Motrices

Sergey Khachatryan, violon
Chloé van Soeterstède, direction

Robert Schumann : Symphonie n. 2 en do majeur
Ludwig van Beethoven : Concerto pour violon en ré majeur



PAR INTERNET
concours.tdg.ch ou via le QR code

Délai de participation : jeudi 1^{er} juin à 12h
Conditions sous concours.tdg.ch

Frédérique Perler exemptée de procédure disciplinaire

Bitume arraché
Le Conseil d'État estime que la conseillère administrative n'a pas «sciemment autorisé, voire encouragé» l'action illicite.

Le Conseil d'État a clos le volet administratif de l'affaire des marteaux-piqueurs aux Pâquis. Autorité de surveillance des communes, il n'intentera pas de procédure disciplinaire contre la conseillère administrative en Ville de Genève Frédérique Perler. Il lui avait été reproché, en juin 2020, d'avoir donné son aval à la tenue d'une action de dégrappage du bitume par des militants à la rue des Pâquis. Mise sous pression par la droite municipale, M^{me} Perler avait reconnu avoir commis «une erreur d'appréciation» et n'avoir pas mesuré «l'impact» de cette action illicite. «L'examen préliminaire des pièces fournies par les autorités municipales ne permettait

pas de considérer que la magistrate avait pleinement conscience et avait sciemment autorisé, voire encouragé une action illicite. L'Exécutif cantonal considère dès lors qu'il n'existe pas d'éléments suffisants permettant de retenir que M^{me} Perler aurait enfreint ses devoirs de fonction par négligence ou imprudence graves», fait valoir le Conseil d'État lors de son point de presse hebdomadaire hier.

Une décision qui réjouit Les Verts. «Nous regrettons l'acharnement infondé de la droite qui s'est avancée dans ses accusations, engendrant un coût de plus 40'000 francs pour les contribuables avec l'organisation d'une séance extraordinaire du Conseil municipal», réagit Omar Azzabi, président de la section municipale des écologistes. L'affaire n'est pas totalement close pour autant. Plusieurs dénonciations pénales avaient été déposées.

Théo Allegrizza

PUBLICITÉ

Tribune de Genève | Partenaire média

MAX RAABE & PALAST ORCHESTER
DREAM A LITTLE DREAM
LIVE FROM BERLIN



20.09.2023 GENÈVE - THÉÂTRE DU LÉMAN

DÉBUT: 19h30
act ENTERTAINMENT Carte blanche ticketcorner Tickets et Infos: WWW.ACTNEWS.CH